

## Ligne Ontario

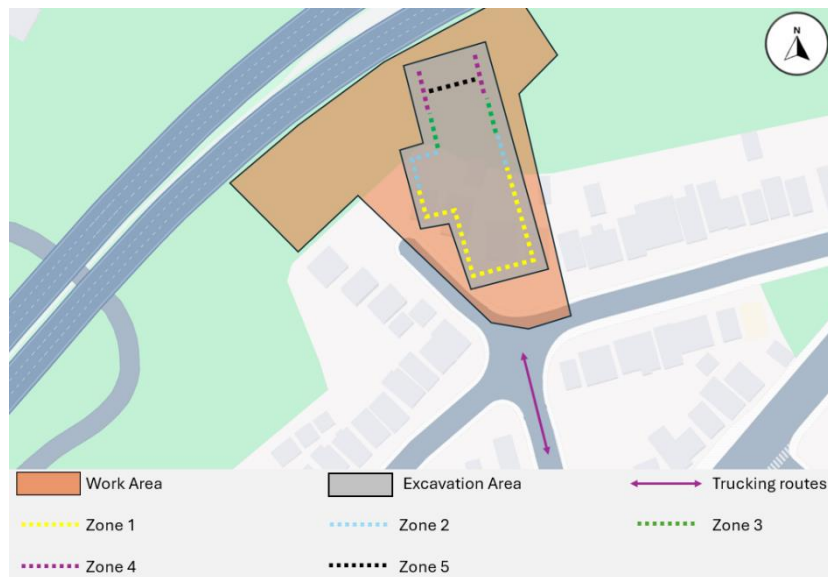
# Phase 2 – Excavation du portail et enfoncement des pieux à Minton Place

**Date de début prévue :** 8 septembre 2025

**Durée prévue :** septembre 2025 – octobre 2026

**Heures des travaux :** Du lundi au vendredi : De 7 h à 19 h.

Samedi : De 9 h à 17 h.



## Que se passe-t-il?

### Détails sur l'enfoncement des pieux

**À partir de la mi-septembre, la circulation de camions augmentera progressivement, à mesure que les équipes retireront du site les matériaux excavés provenant des activités d'enfoncement des pieux.**

- Les équipes foreront également pour installer des murs de soutènement – appelés aussi murs de pieux sécants – afin de soutenir l'excavation souterraine du portail du tunnel de Minton Place pour la ligne Ontario. Environ 120 pieux sécants seront installés.
  - Les travaux comprendront le forage des pieux, puis leur remplissage au ciment et au matériau granulaire.
  - Plus de 100 pieux seront installés dans la zone des travaux.
- De l'équipement de construction tel qu'un excavateur, une foreuse pour ancrages, une grue de soutien, des foreuses directionnelles et des camions-bennes sera présent sur le site pendant toute la durée de ces travaux.
- Les répercussions sur la circulation comprennent l'entrée et la sortie de camions-bennes par Minton Place vers l'avenue Pape.

## Détails sur l'excavation

### La phase 2 des travaux d'excavation du portail devrait commencer dès le début d'octobre 2025.

- Afin de permettre la construction du portail Minton, la phase 2 consistera à excaver dans l'empreinte du portail jusqu'à 13 mètres sous le niveau actuel. Les opérations d'enfoncement des pieux se poursuivront en parallèle.
- L'excavation se déroulera par étapes : creuser environ 2 à 3 mètres, installer des tirants d'ancrage (ancrages souterrains qui maintiennent les murs de soutènement en place) pour sécuriser le chevalement avant de poursuivre plus en profondeur.
- Chaque étape devrait permettre de retirer environ 3 000 mètres cubes de matériaux excavés, soit plus qu'une piscine olympique.

## Détails sur le transport des déblais

- Pendant l'excavation, environ 50 camions quitteront le site chaque jour pour transporter les matériaux excavés.
- Les camions entrant sur le site emprunteront Minton Place via l'avenue Pape en provenance de la promenade O'Connor ou du chemin Millwood. Les camions quittant le site emprunteront Minton Place vers l'avenue Pape puis la promenade O'Connor.
- Les camions feront la file à l'intérieur du site uniquement, sans attendre à l'extérieur des limites du chantier.
- Pour plus de détails sur le Plan de sécurité pour les camions de Metrolinx, veuillez consulter [www.metrolinx.com/fr/securite-des-camions](http://www.metrolinx.com/fr/securite-des-camions)

## À quoi s'attendre

- Durant la phase 2 de l'excavation ainsi que pendant le forage vertical et l'installation des pieux, les membres de la communauté peuvent s'attendre à du bruit, de la poussière, de la saleté et des vibrations causés par l'équipement de construction.
- À compter de la mi-septembre, les travaux auront lieu de 7 h à 19 h du lundi au vendredi et de 9 h à 17 h le samedi.
- Les niveaux de vibration et de bruit seront mesurés de manière continue et des mesures d'atténuation seront mises en œuvre en cas de dépassement. Des mesures d'atténuation seront mises en place en cas de dépassement, telles que l'installation d'une barrière antibruit, le ralentissement du rythme des travaux et/ou le changement de l'équipement utilisé sur le chantier.
- Les mesures d'atténuation de la poussière comprennent l'utilisation d'un camion-citerne sur le site pour humidifier le sol afin d'empêcher qu'elle ne se propage. L'entrepreneur continuera également de balayer les rues de la zone des travaux afin de limiter la propagation de la poussière et de maintenir la propreté.
- Le personnel chargé du contrôle de la circulation dirigera en toute sécurité et efficacement les véhicules de construction et les travailleurs vers la zone des travaux, minimisant ainsi les perturbations de trafic.
- Les camions de transport respecteront strictement les trajets désignés. Une politique de tolérance zéro s'applique en cas d'infraction.
- Les zones des travaux seront délimitées à l'aide de signalisation et de barrières de sécurité.
- Les équipements et matériaux de construction seront stockés de manière sécurisée à l'intérieur des zones des travaux désignées afin d'assurer la sécurité et d'empêcher tout accès non autorisé.

- Ces travaux n'auront aucune incidence sur le service d'autobus ou de métro de la TTC.

**Communiquez avec nous :**

Appelez-nous en tout temps en composant le : [416-202-5100](tel:416-202-5100)  
Écrivez-nous à [ontarioline@metrolinx.com](mailto:ontarioline@metrolinx.com) Retrouvez-nous sur X,  
Facebook, et Instagram : [@ontarioline](https://www.instagram.com/ontarioline)  
Visitez le site Web : [www.metrolinx.com/ligneontario](http://www.metrolinx.com/ligneontario)

**Danforth :**  
**810, avenue Danforth**

*Heures d'ouverture :*  
Lun. – Ven. : De 9 h à 17 h

**Parc Thorncliffe :**  
**45, boulevard Overlea**

*Heures d'ouverture :*  
Lun. – Ven. : De 9 h à 17 h

Available in English upon request. If interested, please send an email to [OntarioLine@metrolinx.com](mailto:OntarioLine@metrolinx.com)